



## Nos collègues du collège République de Bobigny ne doivent pas être victimes de sanctions déguisées pour leur engagement syndical

En juillet 2019, le Recteur de l'Académie de Créteil a pris la décision de procéder à des « mutations d'office dans l'intérêt du service » à l'encontre de Caroline et Sabine. Le vendredi 15 octobre à 9h30, après près de deux ans de procédure, le recours contre cette décision sera enfin examiné par le tribunal administratif de Montreuil.

**Nous, syndicats CGT Educ'Action, SNEP-FSU, SNES-FSU et Sud éducation 93, dénonçons la répression anti-syndicale dont sont victimes nos collègues de Bobigny.**

Le collège République, classé REP+, a porté ces dernières années de nombreuses et justes mobilisations en défense des personnels et pour une éducation plus égalitaire. Nous ne pouvons accepter que les collègues ayant porté ces combats soient aujourd'hui victimes de mutations forcées pour leur engagement syndical.

**Nous dénonçons la procédure suivie par l'administration dans cette affaire, qui prive les personnels de leur droit à la défense.** La mutation dans « l'intérêt du service » permet en effet à l'administration de dissimuler le caractère de sanction de la décision, et donc d'éviter toute la procédure contradictoire associée. Caroline et Sabine n'ont ainsi toujours pas connaissance des faits reprochés ; aucune commission paritaire disciplinaire n'a pu siéger, ce qui entrave la défense des collègues par les syndicats ; aucun représentant de l'institution n'a même jamais reçu Caroline et Sabine ... en deux ans !

Plus généralement, nous dénonçons l'autoritarisme grandissant du ministère vis-à-vis des collègues qui défendent le service public d'éducation. Melle, Bordeaux, Strasbourg, Cahors, Carcassonne, Hélène de l'école Marie Curie à Bobigny ... : **les cas de répression se multiplient dans l'Éducation nationale. Ils montrent le manque de légitimité de plus en plus criant des réformes engagées ces dernières années, et l'incapacité de l'institution à fonctionner autrement que par le passage en force.**

Pour Caroline et Sabine, pour la défense des droits des collègues, pour le droit de continuer de s'opposer aux contre-réformes qui dégradent encore et toujours le service public d'éducation, soyons nombreuses et nombreux devant le TA de Montreuil vendredi 15 octobre à 9H30 !

